

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 08 avril 2024****Délibération n° 2024-19**

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 02 avril 2024.

Objet : Compte-rendu des délégations du Maire**Etaient présents : 18**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Lydia CRETE, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélie MERLE, Antoine CAMUS, Laurianne SENE

Etaient excusé ou absent : 11

Mesdames, Messieurs, Charles-Louis PENEZ (pouvoir à Rémi DELATTE), Frédéric TISSOT (pouvoir à Jean-François DODET), Florence GRAPIN (pouvoir à Frédéric GOULIER), Véronique CHARBOIS (pouvoir à Patricia RABELKA M'BENGUE), Olivier ARBEZ, Cécile BARDIN, Maxime AMBARD, Mélanie COUSIN (pouvoir à Gérard FOUCARD), Fatiha CHARIFI ALAOUI (pouvoir à Alberta AWAD), Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL

Formant la majorité des membres en exercice.**Madame Laurianne SENE et Monsieur Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.**

Monsieur Jean-François DODET rend compte au conseil municipal des récentes décisions qu'il a prises en vertu des délégations qui lui ont été données par délibération n° 2020-20bis du 25 mai 2020, conformément à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales :

A- Concessions cimetière pour la période du 07/02/2024 au 04/04/2024

- Achat N° 1340 Situé carré 26/ Tombe 119 à [REDACTED] – Durée : 50 ans
– Prix : 500 €
- Achat N° 1341 Situé carré 26/ Tombe 120 à [REDACTED] – Durée : 15 ans
– Prix : 500 €
- Renouvellement N° 1022 Situé carré 17/ Tombe 37 à [REDACTED] - Durée : 15 ans – Prix : 170 €
- Renouvellement N° 1016 Situé carré 17/ Tombe 34 à [REDACTED] - Durée : 15 ans – Prix : 170 €
- Achat N° 1342 Situé carré 26/ Tombe 121 à [REDACTED] - Durée : 15 ans
– Prix : 500 €

B- URBANISME

- Dépôt d'un permis de construire pour la rénovation des toitures terrasses et la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'école Val Sully

C- FINANCES

- Attribution d'un marché sans publicité et avec mise en concurrence pour l'accompagnement à l'élaboration et à la rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social au prestataire [REDACTED]
- Attribution d'un marché sans publicité et avec mise en concurrence pour l'accompagnement au processus du tiers-lieu à la société RETISS
- Attribution d'un marché à procédure adaptée pour l'entretien des espaces verts de la commune pour l'année 2024 :
 - **Lot N° 1** : Entretien des espaces verts Val Sully, mail des 4 éléments, parc Pré Thomas, cimetière pour l'entreprise FEVRE-VIELLARD PAYSAGE, pour un montant de 33 880,80 € ht,
 - **Lot N° 2** : Entretien des espaces verts RD 70, rue Jean Moulin, Val Sully pour l'entreprise IDVERDE, pour un montant de 23 099,25 € ht,
 - **Lot N° 3** : Entretien des espaces verts quartier Pré-Thomas pour l'entreprise PROMUT Dijon, pour un montant de 12 768,00 € ht,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, PREND acte 24 VOIX POUR (0 CONTRE, 0 ABSTENTION), du présent rapport, comme énoncé ci-dessus.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de DIJON (22 rue d'Assas 21000 DIJON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

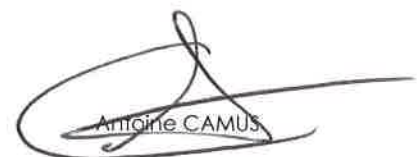
A Saint-Apollinaire, le **12 AVR. 2024**

Le Maire,

Les secrétaires,


Jean-François DODET

Laurianne SENE


Antoine CAMUS

Date de publication : **12 AVR. 2024**